



2023 - 2024

DIPLOME D'UNIVERSITE

PROTECTION DE L'ENFANCE

En collaboration avec l'OSE ŒUVRE DE SECOURS AUX ENFANTS
Association régie par la loi de 1901, reconnue d'utilité publique en 1951

Responsable universitaire : **Bérangère Rousselot-Pailley**, *Psychologue clinicienne*, Maître de conférences - Université de Paris, IHSS/Département d'Études psychanalytiques.

Responsables pédagogiques : **Eric Ghozlan**, Dr en Psychologue clinique, directeur du pôle enfance de l'OSE, nommé personnalité qualifiée du Conseil National de Protection de l'Enfance (CNPE)
Céline Masson, Professeure des universités, Université Picardie Jules Verne, chercheure associée au CRPMS, Université Paris Diderot, psychologue, psychanalyste à l'OSE



The Kid © Roy Export S.A.S.

126 heures

Du 17/11/23 au 14/06/24

Université de Paris
Institut Humanités, Sciences et Sociétés
Service Formation Professionnelle
www.ep.univ-paris-diderot.fr

RESPONSABLES

Responsable universitaire : **Bérangère Rousselot-Pailley**, *Psychologue clinicienne*, Maître de conférences - Université de Paris, IHSS/Département d'Études psychanalytiques.

Responsable pédagogique : **Eric Ghozlan**, Psychologue clinicien, Phd, directeur du pôle enfance de l'OSE, nommé personnalité qualifiée du Conseil National de Protection de l'Enfance (CNPE)

Céline Masson, Professeure des universités, Université Picardie Jules Verne, chercheure associée au CRPMS, Université Paris Diderot, psychologue, psychanalyste à l'OSE

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Acquérir une connaissance théorique approfondie sur les plans historique, juridique, administratif et clinique des dispositifs de protection de l'enfance.

Cette formation complémentaire en protection de l'enfance permettra aux psychologues récemment diplômés de faciliter leur recherche professionnelle.

Favoriser une meilleure opérationnalité des professionnels issus de diverses disciplines intervenant dans le champ de la protection de l'enfance en permettant un repérage efficace des réseaux de partenaires.

Actualiser des connaissances des lois de protection de l'enfance.

Mobiliser les ressources personnelles et de réflexion pour l'analyse de situations complexes.

Maîtriser le cadre des différentes modalités d'intervention et les principaux acteurs de la protection de l'enfance.

COMPETENCES VISEES

À l'issue de la formation, le professionnel est capable de :

- Repérer efficacement des réseaux et des dispositifs de protection de l'enfance
- Mobiliser les ressources personnelles et de réflexion pour l'analyse des situations complexes.
- Mieux évaluer les besoins de l'enfant
- Comprendre les attentes des magistrats et rédiger les rapports de situation
- Actualiser et assurer la veille juridique en matière de protection de l'enfance

PREREQUIS

Un pré requis fixé à Bac+5 ou un Bac+3 avec une expérience de terrain de plus de 5 années sera exigé

PUBLIC VISE

Ce Diplôme d'Université s'adresse à tous les professionnels de la santé (psychiatres, psychologues, médecins, infirmiers, travailleurs sociaux) ou en lien avec la protection de l'enfance (policiers et gendarmes, magistrats et juristes, cadres des services de protection de l'enfance qu'ils soient en exercice ou en formation).

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT

Cette formation se veut clinico-théorique et sera basée sur :

- un enseignement clinico-théorique abordant les différents aspects de la protection de l'enfance sous la forme d'un cycle de conférences avec discussions se déroulant de novembre à juin (voir la liste des conférences)
- un séminaire de méthodologie du mémoire (2h) qui permettra aux participants de rédiger le mémoire validant cette formation. Ce mémoire sera soutenu face à un jury constitué par les deux responsables pédagogiques.
- un atelier de supervision (1h30 réparti en 2 groupe de 15 participants) : Ces groupes permettront à chacun des participants de pouvoir faire part des implications et des difficultés dans leur pratique au sein de la Protection de l'Enfance. Les participants pourront également réfléchir à l'utilisation qu'ils comptent faire de cette formation lors de leurs pratiques ultérieures.

MODALITES D'EVALUATION

Les participants au **DU Protection de l'enfance** devront, en vue de la délivrance du Diplôme d'Université, rédiger un mémoire de 30 Pages qui présentera une situation ou un cas clinique qui sera développé en articulation avec les apports théoriques et fera l'objet d'une présentation orale en septembre.

Dépôt du mémoire : 12 juillet 2024. Soutenance orale: vendredi 13 septembre 2024

Les conditions d'obtention du diplôme reposent sur l'assiduité, la remise d'une note clinique

Validation du diplôme :

Assiduité : ne seront tolérées que 20% d'absences. Au-delà, l'Université se réservera le droit de ne pas valider le diplôme.

Rédaction d'une note clinique, noté sur 20

Note exigible : 10 sur 20

DEROULE DE LA FORMATION

126 heures d'enseignement réparties sur 18 journées.

Les cours sont regroupés le **vendredi**, de 9h30 à 12h30, et de 13h45 à 17h30, aux dates **suivantes** (sous réserve de modifications) :

- Novembre : 17 et 24
- Décembre : 1, et 8
- Janvier : 12, 19 et 26
- Février : 2 et 9
- Mars : 15, 22 et 29
- Avril : 5 et 12
- Mai: 17 et 24
- Juin : 7 et 14

PROGRAMME PEDAGOGIQUE

Nombre de participants : 30 maximum

Volume horaire total : 126

Sous réserve de modifications

Organisation : Conférence de 9h30 à 12h30,
Supervision et séminaire de mémoire de 13h45 à 17h30

Séminaire de mémoire 13h45-15h45	Xavier Gassmann, <i>psychanalyste, chargé de cours à l'Université Paris Diderot</i>
	Laure Westphal, <i>chercheur associé au CRPMS et psychanalyste</i>
Supervision 16h00-17h30	Marc Windish, <i>Psychiatre honoraire des hôpitaux</i>
	Philippe Petry, <i>psychanalyste</i>



Module 1 - Contextualisation	
17/11/23	Présentation générale par Éric Ghozlan et Céline Masson, <i>Responsables du DU Protection de l'enfance</i> Suivi de la Conférence inaugurale : L'évolution législative de la protection de l'enfance : la loi du 16 mars 2016, changement de paradigme , Michèle Créoff, <i>Ex-Vice Présidente du Conseil National de Protection de l'Enfance, CNPE ; Ex Directrice générale adjointe chargée du pôle enfance et famille du département du Val de Marne</i>
Histoire de la protection de l'enfance au travers de la sociologie de l'éducation, de l'histoire, du droit	
24/11/23	Histoire des courants éducatifs en protection de l'enfance , Mathias Gardet, <i>Professeur en sciences de l'éducation, Université Paris-Saint Denis, historien</i>
01/12/23	Les droits de l'enfant, histoire et évolution d'un concept, une construction inachevée , Claire Brisset, <i>Ancienne directrice de l'information à l'UNICEF, ancienne Défenseuse des enfants. »</i>
08/12/23	Les enfants victimes d'inceste et de violences sexuelles . Arnaud Gallais, <i>membre de la CIVIISE, Directeur général Olga Spitzer</i>
12/01/2024	Le parcours de l'enfant : du droit aux pratiques , Flore Capelier, <i>Directrice de l'ONPE, juriste</i>
Repérage du dispositif judiciaire et administratif de la protection de l'enfance et des principaux acteurs	
19/01/24	La place du juge des enfants, son articulation au Juge aux Affaires Familiales dans les situations de protection de l'enfance , Edouard Durand, <i>Juge des enfants au Tribunal de Bobigny, Édouard Durand copréside la commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants.</i>
26/01/24	Le signalement de l'enfant en danger , Louis Merlin, <i>Responsable CRIP 75 (Cellule de Recueil, de traitement et d'évaluation des Informations Préoccupantes de Paris)</i>
02/02/24	<u>Après midi</u> : Eduquer et soigner les adolescents difficiles : la place de l'aide judiciaire contrainte , Pr Michel Botbol, <i>Pr de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent CHU de Brest. Ex-Psychiatre attaché à l'administration centrale de la PJJ (DPJJ)</i>
09/02/24	L'internat et la séparation , Richard Josefsberg, <i>Ancien Directeur de la Maison d'enfants « Elie Wiesel », OSE, Docteur en Sciences de l'éducation</i>
Module 2 - Approfondissement clinique	
Expertise psychiatrique et psychopathologique	
15/03/24	L'expertise psychologique en protection de l'enfance , Alexandre Ledrait, <i>Dr en psychologie clinique, directeur du service PMP de l'OSE.</i>
22/03/24	Processus psychiques en jeu chez les sujets soumis à des défaillances parentales précoces. Conséquences sur les dispositifs de prise en charge et sur les suivis au long cours , Dr Maurice Berger, <i>Ancien Chef de service en psychiatrie de l'enfant, CHU de Saint-Etienne</i>



29/03/24	L'enfant victime de maltraitements, santé et soins. Une expérimentation d'équipe mobile hospitalière dédiée. Dr Céline Gréco, Cheffe de service, médecine de la douleur et palliative, Hôpital Necker, membre du CNPE.
05/04/24	Protection de l'enfance et santé publique. Présentation du programme Pégase, Daniel Rousseau, <i>pédopsychiatre rattaché CHU Angers et pouponnière ASE Maine et Loire.</i>
12/04/24	Evaluation des dysparentalités dans le cadre des expertises judiciaires, Pierre Levy-Soussan, <i>Psychiatre, psychanalyste, directeur consultation Filiations, chargé d'enseignement Paris-7</i>
Victimologie, psycho-traumatologie	
17/05/24	La consultation médico-légale hospitalière en protection de l'enfance, Dr Gilbert Vila, <i>Pédopsychiatre, Centre de Victimologie pour Mineurs, Hôpital Armand Trousseau, Vice Président de l'ALFEST</i>
24/05/24	L'enfant face à la violence dans le couple, Karen Sadlier, Dre en psychologie Clinique, consultante pour l'Observatoire de violence envers les femmes 93 et la Mission interministérielle pour la protection des femmes victimes de violences et la lutte contre la traite des êtres humains (Miprof).
07/06/24	Articulation entre pédopsychiatrie et protection de l'enfance, Pr Guillaume Bronsard, chef de service de pédopsychiatrie au CHRU de Brest, responsable conseil scientifique ONPE, membre de la SFPEADA
14/06/24	Intérêt des techniques non suggestives de recueil de la parole de l'enfant, Dr Jean-Marc BENKEMOUN, Pédopsychiatre, médecin légiste UMJ Versailles.

COÛT DE LA FORMATION

1/ Frais pédagogiques :

- Paiement employeur ou formation professionnelle : 1260€
- Paiement individuel : 1260€

Si vous avez été inscrit.e en Licence, Master ou Doctorat durant l'année 2022 -2023, merci de nous consulter.

2/ Droits administratifs :

Si votre candidature est retenue, vous devrez procéder obligatoirement, avant l'entrée en formation, à une inscription administrative (frais d'inscription correspondant au droit du diplôme national)

A titre indicatif, montant des droits 2020-2021 : 300 €.

L'inscription administrative à l'université pour l'année 2023-2024 est **obligatoire** et conditionne la remise du diplôme

CANDIDATURE

Pour faire acte de candidature au **DU protection de l'enfance** veuillez nous faire parvenir :

- la fiche de candidature remplie,
- une lettre de motivation,
- un curriculum vitæ,
- une photocopie des diplômes,
- la fiche accord de l'employeur signée et tamponnée confirmant la prise en charge institutionnelle, si vous êtes dans ce cas

Avant le 30 octobre 2023 par mail : marion.ould-messaoud@u-paris.fr

Après examen de votre dossier par les responsables, une réponse vous sera adressée par mail pour vous signifier l'acceptation ou le refus de votre candidature.

Si besoin, un entretien oral pourra également être signifié.

Une fois la candidature acceptée, vous devrez procéder à l'inscription administrative à l'Université selon les modalités qui vous seront indiquées. Cette inscription devra être validée avant le début des cours.



RENSEIGNEMENTS - LOCALISATION

Adresse postale

Université de Paris
IHSS / Dép. d'Études Psychanalytiques
Service Formation Continue
case 7058
75205 Paris cedex 13

Contacts

Gestionnaire : Nadia Benkhatar
Courriel : nadia.benkhatar@parisdescartes.fr

Localisation

Bât. Olympe de Gouges
Accueil : bureau 414, 4ème étage
Lundi de 9h30 à 12h30
Du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30
et de 14h à 17h
8 rue Albert Einstein
75013 Paris

Pour venir

Métro Ligne 14 ou RER C : station Bibliothèque
François Mitterrand
Bus : 62, 64, 89, 132, 325
Tram T3a : station Avenue de France